Le fait du mois

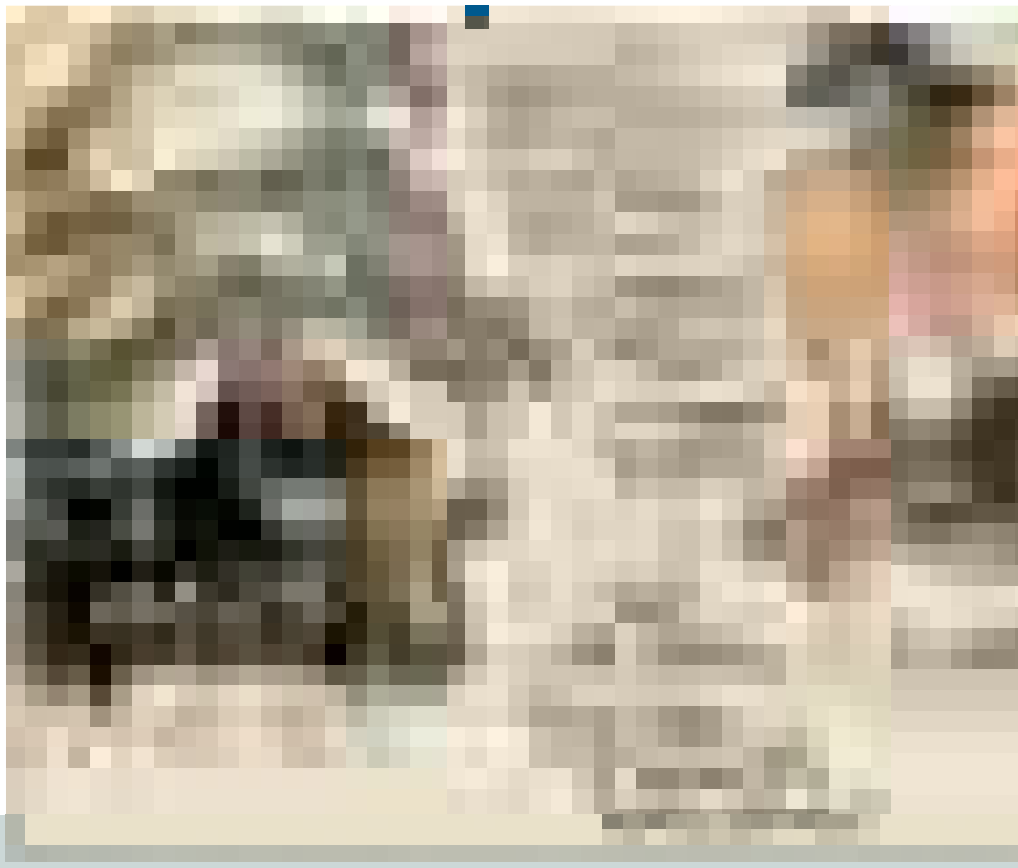

Le contexte général a évolué vers une marchandisation et une monétarisation grandissantes de secteurs dans lesquels intervenaient traditionnellement les associations. Que penser par exemple de l'arrêt de la Cour de justice européenne qui considère que la démarche bénévole des pompiers volontaires ou des animateurs de centres de vacances relève du travail salarié en terme de durée du temps de travail et de récupération ?

Normalisation économique

On peut aussi penser aux associations de services à la personne qui voient arriver des concurrents sous la forme de prestataires privés dont la motivation n'est pas directement activée par le souci de l'intérêt général. Cette logique de « normalisation économique » met les associations en situation de danger tant sur le plan financier qu'au niveau de leurs valeurs. Le défi qui leur est posé est celui d'une amélioration des performances tout en maintenant « une solidarité non sélective », selon l'expression d'Hubert Allier, directeur général de l'Uniopss. Bref ne jamais perdre le cap des valeurs !

Penser à l'Europe

La question des relations avec les pouvoirs publics dépasse largement la question des financements. Elle se pose beaucoup et se posera sans doute de plus en plus en terme de modes de contractualisation. Le recours aux appels d'offres et le refus de plus en plus fréquent par certaines collectivités de financer les projets initiés par des associations, pourraient remettre en cause le « droit d'initiative » des associations (cf. article p 26). C'est tout le débat autour des SSIG (Services sociaux d'intérêt général) provoqué par des initiatives européennes souvent déstabilisantes (1). C'est du reste une des évolutions majeures de ces dernières années qui risque de s'accentuer dans les années à venir : il faudra de plus en plus penser Europe, en sachant que ce n'est pas toujours le pire qui est à en attendre (voir entretien page 6).

Les bons indicateurs

Si une bonne gestion des financements publics est nécessaire et indispensable, encore faut-il trouver les bons indicateurs de résultats. Proposer par exemple un cursus de formation à des jeunes en insertion sans se préoccuper des questions de logement, de recherche d'emploi, d'accès aux soins, c'est clairement prendre le risque d'un échec. Il est urgent de construire des indicateurs de définition du bien commun qui aillent au-delà des seuls aspects comptables et qui puis-

FAIRE ENSEMBLE 2020

Depuis un an, la Fonda organise des rencontres de groupes locaux représentant la diversité du monde associatif. Elle les a fait s'exprimer sur leurs difficultés actuelles et surtout sur la manière dont elles voyaient leur avenir à l'horizon 2020. En parallèle, de mars à juillet 2011, elle a consulté près de 1 500 personnes via un questionnaire en leur demandant quel regard elles portaient sur les associations, sur leur situation et sur leur avenir. Les 22 et 23 novembre 2011, lors de l'Université d'automne de la Fonda, intitulée « Faire ensemble 2020 », ces paroles d'acteurs seront croisées avec les analyses de chercheurs. Cette confrontation permettra d'envisager des scénarios d'évolution possibles pour les associations et pour leurs partenaires. Ces scénarios n'ont pas vocation à fixer des résultats à atteindre mais plutôt à servir de boussoles pour éclairer des stratégies d'actions. Ils auront ainsi une double fonction de réduction des incertitudes, mais aussi de légitimation des actions engagées aussi bien par les dirigeants associatifs que par leurs interlocuteurs.

■ www.fonda.asso.fr

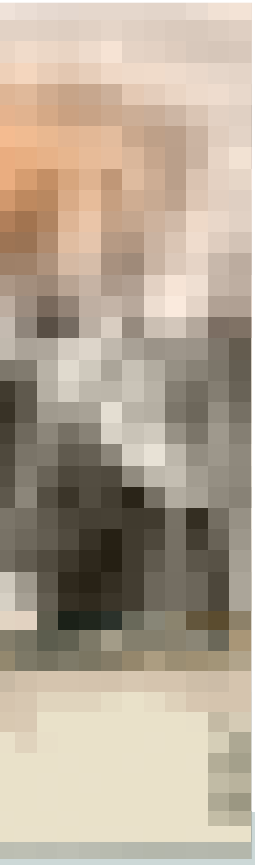

LES ASSOCIATIONS face aux défis de la décennie

MARC GENÈVE

Mutation des modes de financement, modalités de l'engagement des citoyens dans les structures associatives, gouvernance, rapports entre bénévoles, salariés et usagers, place des associations dans l'économie. La liste est longue des défis qui remettent en cause les habitudes des associations. Pour imaginer les questions auxquelles elles seront confrontées dans les dix prochaines années, la Fonda a lancé une grande opération « Faire ensemble 2020 ».

sent être reconnus par tous, y compris les nouveaux partenaires du monde associatif que sont les financeurs privés (fondations, mécènes, entreprises…) dont la part risque de grandir dans les années à venir,

La citoyenneté par le web ?

Le récent « printemps » des démocraties arabes a relancé le débat sur la place des nouvelles technologies de communication dans nos modes de fonctionnement. Un défi peu relevé par les associations qui utilisent encore faiblement les réseaux sociaux et n'ont pas encore bien appréhendé la force d'internet, lui préférant le bon vieux « contact humain ». Si un logiciel comme « Doodle » qui permet de fixer des réunions sans trop de perte de temps est désormais apprivoisé, les autres outils (Twitter, Facebook, réunions téléphoniques, adoptions de comptes rendus…) restent encore à investir et à expérimenter. Les associations ne sont certes pas en retard par rapport aux entreprises, mais les questionnements sur leur gouvernance, sur l'élargissement de la prise de décision, sur la participation des jeunes, sur la parité, pourraient aussi trouver des solutions nouvelles si un effort prospectif était engagé dans cette direction.

Autonomie politique

L'enjeu actuel, peut-être le plus important, est de réaffirmer « *la primauté de l'action citoyenne collective* » dans un monde qui glorifie l'action individuelle et la réussite personnelle. Cette action citoyenne collective impose que les associations construisent des stratégies qui impliquent le plus grand nombre de citoyens et pas seulement leurs militants et, qu'avec eux, elles se forgent des armes à la hauteur des enjeux qui les attendent. Il leur revient dès lors d'actualiser leurs modes opérationnels non pas en répondant ponctuellement et au jour le jour aux questions de leur survie à court terme, mais en essayant d'anticiper l'avenir pour pouvoir conquérir leur autonomie politique, sociale et financière. ■

L'enjeu est de réaffirmer « la primauté de l'action citoyenne collective »

(1) *Associations mode d'emploi* n° 106 : « Les services sociaux à l'ère de la concurrence ».

UNE IDÉE NEUVE, LA DÉMOCRATIE

La prochaine session nationale des Semaines sociales de France qui se tiendra en novembre 2011 aura pour thème : « Une idée neuve, la Démocratie ». L'approche privilégiée sera celle des nouvelles et multiples formes de renaissance d'une démocratie vivante à partir d'initiatives émergeant de la base. La question centrale sera : comment prendre en compte la diversité des points de vue pour élaborer ensemble du bien commun sans exclure des perspectives minoritaires ? La section Aquitaine des Semaines sociales a choisi comme angle d'approche la vie associative, considérant celle-ci comme un échelon indispensable de médiation entre les citoyens et les pouvoirs publics. À partir d'exposés de situations et de problèmes vécus par des associations qui œuvrent dans le domaine de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement de jeunes, une réflexion sera engagée sur l'importance de l'initiative associative et de sa contribution au bien commun.

■ www.ssf-fr.org